**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 41 (2004)
**Heft:** 1628

**Rubrik:** Jura bernois

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Grandes et petites réunifications

**Entre Moutier et Tavannes, le développement économique de la région et la libre circulation des personnes occupent davantage les esprits que la question jurassienne.**

Malleray vit en concubinage avec la commune voisine de Bévilard. La route monte depuis Moutier. Au nord, il y a la chaîne du Moron, armée d'une tour de trente mètres de haut dressée par 700 apprentis, pour le bonheur des randonneurs du dimanche. Et au sud, la crête du Montoz. Les citoyens ont refusé la fusion. Ou plutôt, Bévilard a dit non contre Malleray qui a soutenu son maire, Jean-Michel Blanchard, partisan convaincu du rapprochement.

Député UDC au Grand Conseil bernois, Jean-Michel Blanchard vient de quitter, après un quart de siècle, le Conseil municipal de Malleray. Il se réjouit du statut particulier accordé au Jura bernois. Car il garantit une certaine liberté d'action à la région, il favorise le dialogue direct avec Delémont et il répond aux résolutions de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) qui prévoyaient déjà une large autonomie pour le Jura bernois, ainsi que la création d'institutions communes avec le canton du Jura.

### Agir ou lieu de réagir

La région, avec ses niches et ses ambitions spécifiques, prime sur l'utopie d'une nation enfin rassemblée. Le temps a passé, un seul Jura ressemble davantage à un slogan qu'à une solution partagée de part et d'autre de la frontière cantonale. La réunification est l'une des variantes discutée. Et non pas l'objectif ultime à atteindre.

En même temps, la réforme administrative avance à grands pas. Jean-Michel Blanchard écarte le rapprochement avec Bienne. Il milite plutôt pour le regroupement en un seul cercle des trois préfectures actuelles (Moutier, Courtelary, La Neuveville). Dans ce cas, le Jura bernois conserverait ses douze élus malgré la réduction de 200 à 160 députés prévue au Grand conseil bernois. C'est une preuve supplémentaire de la considération manifestée à l'égard de la minorité jurassienne. Le Jura bernois ne souffre pas de discrimination. C'est tout l'Arc jurassien qui tire la langue, à l'image d'autres provinces périphériques. L'économie dicte ici ses priorités. Dénoncer le défaut de souveraineté semble démodé. Si certains projets s'enlisent, la Transjurane en premier lieu, il faut chercher les responsables dans son propre camp. Inutile de toujours accuser Berne.

La question jurassienne occulte les vrais défis. Le projet de nouvelle politique régionale de la Confédération risque d'assommer le Jura bernois. La suppression promise de l'arrêté Bonny, inventé pour combattre la crise horlogère des années septante, annonce des jours sombres. Il ne sert à rien de courtiser le canton du Jura, désormais tombé dans le giron bâlois. Berne reste le meilleur avocat face aux lobbies centralisateurs et à l'indifférence des agglomérations urbaines. Les divergences politiques, parfois entretenues à loisir, paralysent l'action. Tandis que l'engagement sur des objets concrets - tels les routes, la planification hospitalière, les communications - aboutit presque naturellement au consensus. Qui à son tour alimente des propositions efficaces. La réunion des hôpitaux des trois districts en une seule entité a été menée par les conseils d'administration des établissements et ensuite soumise au verdict favorable de Berne.

### Une seule commune

Jean-Michel Blanchard imagine une seule commune de Tavannes jusqu'à Court, aux portes de Moutier. Une petite région dynamique, jouissant d'une taille alléchante (environ dix mille habitants), riche d'entreprises compétitives - Affolter, par exemple qui s'agrandit à la sortie de Malleray - pourrait surmonter l'éparpillement, parfois émaillé de rivalités, et contourner l'inertie cantonale. Jura ou Berne, peu importe.

Alors en route pour Tavannes. Reconvilier retrouve l'anonymat. Swissmetal, et ses halles immaculées, annonce un résultat positif de douze millions, treize de plus qu'une année auparavant. Miracle du *business plan* et du travail acharné des ouvriers. C'était avant la grève.

### La peur de la défaite

Tavannes butte contre le Col de Pierre Pertuis. Les détaillants ferment boutique. Une Coop surdimensionnée en banlieue fait le ménage. Deux cents emplois pour trois mille habitants poussent les gens à déménager vers les lacs, le Seeland. Les frontaliers déboulent depuis les Franches-Montagnes et cassent le marché. Max Sigenthaler, secrétaire syndical de la FTMH, regrette l'absence de salaires minimaux dans l'industrie des machines et de l'horlogerie. Surtout à l'heure de la libre circulation.

A l'exception du Centre interrégional de perfectionnement (27 millions d'investissement) et du SIAMS (Salon des industries, de l'automation, des microtechniques et de la sous-traitance), Berne délaisse la région. La tentation de la réunification couve encore. Mais le syndicat a toujours affirmé sa neutralité à l'égard de la question jurassienne. Le salut des travailleurs compte davantage que le combat séparatiste. La FTMH (5 800 adhérents) couvre ainsi l'ensemble du Jura historique par-dessus les barrières cantonales. Car les Jurassiens, du nord et du sud, se reconnaissent dans leur attachement au terreau industriel, vécu comme une marque de fabrique. Or, l'identité ouvrière s'effiloche. Le nombre de syndiqués stagne et les jeunes émigrent. Il faut le courage à contre-courant de quelques entrepreneurs pour résister coûte que coûte au bord de la Birse. Même si le prix des terrains et des locaux, avec des salaires modestes, minimisent les handicaps de la périphérie. C'est pourquoi le syndicat veille, ragaillardi par l'éclosion d'Unia (huit mille membres). Et il stimule l'essor de PME, voire le sauvetage d'entreprises chancelantes, afin d'enrayer la spirale de la défaite. *md*

*www.siams.ch - www.cip-tramelan.ch*
*www.malleray.ch - www.tavannes.ch*

*DP* fait une pause de deux semaines. Le prochain numéro paraîtra le 7 janvier 2005.
Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.